



## Annulation mandat de vente

Par **ludo4841**, le **18/11/2009** à **14:22**

Bonjour,

En Juillet 2009 j'ai donné mandat (non exclusif) à 3 agences immobilières de ma région. Compte tenu de l'état du marché immobilier nous avons décidé de ne plus vendre la maison (au moins pour quelques années) et de faire des travaux de rénovation. Petut-on annuler ces mandats avant la date anniversaire (environ juillet 2009)???

Merci par avance

Ludo